

intermèdes
LE VOYAGE CULTUREL



Nouvel An d'exception à Cracovie - séjour Premium

Voyage d'exception à Cracovie pour le Nouvel An

Du 30 décembre au 02 janvier 2026

Votre voyage en quelques mots

Successivement puissante puis conquise, partagée entre les vents politiques d'Est et d'Ouest, la Pologne a toujours su se relever et préserver son identité. Ancienne capitale des rois de Pologne, miraculée de la Seconde Guerre mondiale durant laquelle tous ses monuments ont été sauvegardés, Cracovie connut ses années fastes à la fin du Moyen Age et à la Renaissance. Le château royal du Wawel demeure le symbole de l'apogée de la cité. Loin d'être uniquement une ville-musée, Cracovie se veut également un centre intellectuel très vivant. Au café Jama Michalika, renommé pour son décor Art nouveau préservé, vous découvrirez un sanctuaire de l'intelligentsia à l'époque austro-hongroise. Une excursion en voiture de collection Trabant vous révélera Nowa Huta, l'étonnante ville nouvelle de l'ère communiste. L'élégant hôtel de luxe Stary, situé au cœur de la vieille ville, sera l'écrin d'un séjour pimenté par des concerts de musique classique, pour terminer l'année en beauté et célébrer comme il se doit la nouvelle année.

Les points forts

- l'hôtel Stary 5*
- le concert du Nouvel An dans une des salles prestigieuses de la ville, en première catégorie
- le concert privé (récital Chopin) au palais Bonerowski
- la visite du quartier Nowa Huta en voiture Trabant
- une pause goûter au café Jama Michalika
- un petit groupe limité à 15 personnes.

Votre conférencier



Pierre-Alain Mallet

Le passé comme fondation, le présent comme échange, le futur comme horizon. Passionné d'archéologie depuis l'enfance, Pierre-Alain Mallet a passé tous ses étés sur des chantiers de fouilles depuis l'âge de 16 ans, du sud de la France à Paris et jusqu'à l'île de Délos. Mais il nourrit également une passion pour la littérature de science-fiction.

L'identité et la qualité du conférencier ne sont pas éléments essentiels de nos contrats. En cas d'empêchement de dernière minute, d'impossibilité de calendrier ou de toute autre cas de force majeure, INTERMEDES se réserve le droit de modifier le nom des conférenciers. Ces changements ne font l'objet d'aucune condition particulière d'annulation.

VOYAGE PREMIUM

EX hémérys

Retrouvez l'esprit du voyage Intermèdes dans des conditions exceptionnelles et faites rimer culture avec élégance et raffinement. Nous partageons avec vous nos adresses exclusives : prestations et hôtels très haut de gamme ou de charme avec des groupes de 7 à 15 personnes maximum pour faire de chaque moment de votre voyage l'expression d'un goût unique et partagé.



Votre itinéraire

Journée 1

Vol Paris / Cracovie, le château du Wawel

Vol régulier Paris / Cracovie.

Dépôt des bagages à l'hôtel.

Pour notre premier après-midi, nous ferons la visite du **château royal du Wawel**, symbole par excellence de la nation polonaise. La cathédrale gothique fut le lieu de couronnement et de funérailles de la plupart des souverains. Dans la crypte, les tombeaux des monarques côtoient ceux des héros nationaux. Le château, d'origine gothique, transformé en résidence Renaissance, conserve les chefs-d'œuvre des collections royales, dont un ensemble unique de cent trente-six tapisseries flamandes et un très riche mobilier.

Dîner et nuit à Cracovie.

Journée 2

Découverte du quartier Nowa Huta en voiture Trabant, musée des princes Czartoryski, concert du Nouvel An

(Environ 15 km)

C'est à bord de **voiture Trabant**, que nous partirons ce matin à la découverte du **quartier Nowa Huta**, créé dans les années 50 par le Parti, comme modèle d'architecture "socialiste" pour un idéal de vie : de larges artères ponctuées d'espaces verts et de spacieux blocs ouvriers.

Nous découvrirons enfin le **musée des princes Czartoryski**, où nous admirerons un riche panorama de la peinture ancienne, avec comme pièces maîtresses *Paysage au Bon Samaritain* de Rembrandt, et *La Dame à l'hermine* de Léonard de Vinci.

Déjeuner au restaurant.

Nous découvrirons ensuite la **vieille ville**. Capitale de la monarchie polonaise durant cinq cents ans, Cracovie sortit indemne de la Seconde Guerre mondiale, et a conservé jusqu'à nos jours tous ses trésors architecturaux. Protégée par ses fortifications médiévales, la vieille ville, à laquelle on accède par une impressionnante barbacane, s'organise autour de la vaste place du marché. Aménagée au XIIIe siècle, celle-ci forme un quadrilatère de deux cents mètres de côté, bordé par de nombreux bâtiments d'époques diverses, tels la halle aux draps, qui présente des éléments de style Renaissance ; l'église Saint-Adalbert, dont l'origine remonterait au XIIe siècle ; l'église Notre-Dame, dont le maître-autel de style gothique demanda à Veit Stoss, le sculpteur de Nuremberg, plus de douze années de travail (1477-1489) ; ainsi que le beffroi de l'ancien Hôtel de Ville et de nombreuses maisons patriciennes aux façades richement décorées.

En fin d'après-midi, **concert du Nouvel An** à Cracovie (*billet en première catégorie*).

Dîner de réveillon au restaurant.

Nuit à Cracovie.

Journée 3

Le quartier juif, le Collegium Maius, les églises de Cracovie

(Matinée en transport en commun)

Ce matin, nous nous promènerons dans l'ancien **quartier juif de Kazimierz**, devenu au fil des siècles un centre de culture juive sans égal dans le pays, et passerons devant la synagogue Remuh, la seule encore en activité (*visite extérieure*).

Nos pas nous conduiront à l'**église des Franciscains**. D'origine gothique, elle fut transformée au siècle dernier en un atelier Art nouveau aux remarquables vitraux, œuvres de Stanislas Wyspianski. A proximité, nous verrons **église de Saint-Pierre-et-Saint-Paul** aux stucs baroques, et l'**église Saint-André** entourée par un bel ensemble de maisons richement décorées.

Enfin, nous verrons, de l'extérieur, le **Collegium Maius**, la plus ancienne université de Pologne, dont les bâtiments datant du XVe siècle sont encore utilisés de nos jours à l'occasion des cérémonies solennelles.

Déjeuner au restaurant.

Dans l'après-midi, nous assisterons à un **concert (récital Chopin) au palais Bonerowski**.

Puis une pause au **café Jama Michalika** sera l'occasion de déguster les fameuses pâtisseries polonaises.

Dîner libre et nuit à Cracovie.

Journée 4

Les anciennes mines de sel de Wieliczka, vol de retour à Paris

Ce matin, nous nous rendons à **Wieliczka**. Dans les **anciennes mines de sel gemme, inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO**, nous visiterons les vestiges de la saline du XIIIe siècle. La mine comporte quatorze chambres d'exploitation, de multiples galeries, des chapelles et des statues taillées dans le sel.

Déjeuner libre.

Puis transfert à l'aéroport et envol vers Paris.

N.B. : la visite intérieure des églises est sous réserve d'autorisation. Les visites au cœur de Cracovie sont prévues à pied, prévoyez des chaussures chaudes et confortables.

Nos programmes de Noël et du Jour de l'An sont élaborés sur la base d'informations connues au moment de leur publication. Dans de nombreux pays, cette période festive donne lieu à la fermeture ou annulation de certaines prestations et ce parfois jusqu'à la dernière minute. Nos programmes sont ainsi sujets à modification et restent évolutifs même une fois sur place et ce malgré notre vigilance à vérifier les ouvertures et les fermetures avant tous les départs. Nous vous communiquerons toute modification dès réception de l'information et mettrons tout en œuvre pour trouver, dans la mesure du possible, un équivalent de la prestation annulée. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Départ garanti

Départ du 30 décembre au 02 janvier 2026 (4 jours / 3 nuits)

Petit groupe de 6 à 15 participants.

TARIFS	
Chambre Double (2 personnes, 1 lit double)	À partir de 2 850 € / pers.
Chambre Twin (2 personnes, 2 lits séparés)	À partir de 2 850 € / pers.
Chambre Double Usage Single	À partir de 3 340 € / pers.

Taxes aériennes au 9 janvier 2025, comprises dans le prix : 135 € dont 89 € de taxe d'aéroport

Ce prix est garanti pour un nombre de participants compris entre 11 et 15 personnes. Afin de maintenir ce voyage avec un nombre réduit de participants entre 6 et 10, nous nous réservons le droit d'appliquer un supplément petit groupe de 120 €. Ce supplément sera à régler au moment du solde.

Informations relatives aux spectacles : Intermèdes décline toute responsabilité en cas d'annulations ou modifications (indépendante de sa volonté) des programmes des spectacles inclus dans les séjours, ainsi que pour tout éventuel désistement d'un ou plusieurs artistes. En cas de changement de prestations, de programmes, et/ou de distributions portés à notre connaissance, nous vous informerions dans les plus brefs délais. Les organisateurs des spectacles garantissent la catégorie des places mais ne peuvent garantir un emplacement unique pour l'ensemble des participants, de ce fait il peut arriver que les participants soient répartis sur plusieurs zones de la même catégorie.

Ce prix est calculé sur la base d'un contingent alloué par l'organisateur des spectacles. Au-delà d'un certain délai, les places de spectacle peuvent ne plus être disponibles dans la catégorie mentionnée. L'organisateur peut alors nous proposer des places de catégorie inférieure. Dans ce cas nous répercuterions la différence de coût, à la baisse, lors de votre inscription.

D'autre part, il est à noter que les places de concert ne sont remboursables (en cas d'annulation du fait du client) que dans la mesure où elles auront pu être revendues. Ainsi, aux frais d'annulation classiques mentionnés dans les conditions générales de vente de notre brochure peuvent s'ajouter le prix des places de spectacles non revendues (jusqu'à 150€ par personne).

Les informations du programme détaillé sont valides à la date mentionnée sur le document. Des modifications peuvent être apportées entre le moment de votre inscription et le jour du départ, notamment les horaires des compagnies aériennes. Le cas échéant les premiers et/ou derniers jours pourront être adaptés en fonction des nouveaux horaires. Les informations mises à jour vous seront communiquées dans le carnet de voyage envoyé environ 10 jours avant le départ. Le programme reste évolutif même durant le voyage en raison d'éléments imprévisibles et indépendants de notre volonté. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Vols sur compagnie régulière LOT Polish Airlines

DÉPART	ARRIVÉE	VOLS
Paris - Charles de Gaulle 30/12/2025 - 10:50	Varsovie 30/12/2025 - 13:05	LO332
Varsovie 30/12/2025 - 15:20	Krakow 30/12/2025 - 16:20	LO3919
Krakow 02/01/2026 - 17:10	Paris - Orly 02/01/2026 - 19:35	LO337

Compagnies aériennes alternatives : Lufthansa, Austrian, Swiss International Airlines

Les horaires des vols mentionnés correspondent à nos réservations à ce jour. La gestion dynamique des réservations par les compagnies aériennes peut nous amener parfois, lorsque nous nous approchons de la date de départ, à modifier nos réservations et à proposer des vols différents. Ces vols seraient alors soit sur la même compagnie, soit sur l'une des compagnies alternatives précisées pour chaque départ.

Si vous devez prendre des engagements (pré acheminements, hôtels, etc.) dont les paramètres dépendent des lieux et horaires mentionnés dans ce document, nous vous invitons à consulter notre site internet sur lequel figurent les dernières mises à jour, ou prendre contact avec notre Service Clients. Les horaires définitifs vous seront communiqués dans le carnet de voyage.

Départs régionaux avec tarifs garantis

Bénéficiez de tarifs préférentiels à partir de 265 € pour vos départs depuis les grandes villes françaises ainsi que Bruxelles et Genève. Pour un conseil personnalisé, notre Service Clients est à votre écoute.

Supplément aérien

Les tarifs mentionnés correspondent aux tarifs octroyés par les compagnies aériennes auprès desquelles les sièges ont été réservés. Chez certaines compagnies aériennes, ces tarifs peuvent ne plus être disponibles à la vente au-delà d'un certain délai (de quelques jours à trois mois avant le départ dans certains rares cas). En cas de non disponibilité du tarif aérien prévu, nous nous réservons le droit de répercuter tout ou partie de l'éventuelle hausse de prix aérien, qui serait communiquée au moment de l'inscription et soumise à votre accord.

Surtaxes

Les éventuelles surtaxes, rajoutées par les compagnies aériennes postérieurement à la date de publication de nos prix ne sont pas incluses. Ce montant, susceptible de variation à la hausse ou à la baisse jusqu'à 30 jours avant le départ, sera répercuté sur le prix conformément à la législation en vigueur.

✓ Ces prix comprennent :

- les vols internationaux
- les taxes d'aéroport
- la mise à disposition d'un autocar privé pour les transferts aéroport / hôtel / aéroport et selon le programme de visite
- l'hébergement en hôtel 5*, avec les petits-déjeuners
- deux déjeuners et un dîner, hors boissons
- le dîner de réveillon avec un forfait boissons inclus
- la représentation musicale dans une des salles prestigieuses de la ville, en 1ère catégorie (*)
- le concert au palais Bonerowski
- l'accompagnement culturel d'un conférencier Intermèdes, assisté ponctuellement par un guide local francophone
- les entrées dans les sites mentionnés au programme
- le port des bagages
- l'assistance rapatriement

✗ Ces prix ne comprennent pas :

- les repas mentionnés "libres"
- les boissons, hormis celles du dîner de réveillon
- les pourboires usuels aux guides et aux chauffeurs
- les dépenses personnelles
- l'assurance optionnelle annulation, bagages et interruption de séjour

Chambre à partager

Sur certains voyages, l'option de chambre à partager est proposée. Cette formule vous permet de partager votre chambre avec un autre voyageur, sans frais supplémentaires ou avec une réduction de 50 % sur le supplément pour chambre individuelle, selon les cas.

Offre valable uniquement sur certains départs, consultez notre service clients pour en savoir plus.

Hôtellerie (classification en normes locales)

- CRACOVIE - Stary 5★
<https://stary.hotel.com.pl/hotel-stary/rooms>

Occupant une tour datant du XIVe siècle, cet hôtel chic se trouve au cœur de la vieille ville de Cracovie.

Si l'hôtellerie mentionnée devait être changée, elle le serait pour une hôtellerie de catégorie similaire. Toutefois les services proposés peuvent varier.

Informations pratiques - Pologne

Formalités pour les ressortissants français : une carte d'identité en cours de validité (ou un passeport en cours de validité) est nécessaire pour séjourner en Pologne moins de trois mois.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre janvier 2004 et décembre 2013, sa durée de validité, pour les autorités françaises, a été prolongée automatiquement de 5 ans, mais la date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Toutefois, les autorités de certains pays ne reconnaissent pas cette extension de validité. De ce fait, **si la date mentionnée sur votre carte d'identité est expirée, nous vous recommandons de voyager avec un passeport en cours de validité.**

Les non-ressortissants français ou bi-nationaux sont invités à consulter les autorités consulaires afin de vérifier les formalités exigées : ambassade de Pologne - 1, rue de Talleyrand 75007 Paris - Tel : 01.43.17.34.00 - Site web : <http://www.paryz.msz.gov.pl>

Pour les mineurs, merci de consulter le site du service public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1922>.

Heure locale : il n'y a pas de décalage horaire entre la Pologne et la France.

Climat : le climat continental de la Pologne est plus contrasté que celui de la France. L'hiver est froid et enneigé, prévoyez des vêtements chauds. Le printemps et l'automne offrent des températures agréables, il est toutefois utile d'emporter un lainage pour les soirées. Prévoyez en toute saison un vêtement imperméable et des chaussures confortables. En été, les températures moyennes avoisinent 25°C à Varsovie.

Santé : aucune précaution particulière n'est recommandée. Il est préférable d'être à jour des rappels de vaccinations et d'emporter avec soi le traitement en cours, si tel était le cas. Pensez à vous procurer la carte européenne délivrée par l'Assurance maladie si vous devez recevoir des soins médicaux en Europe.

Change : la monnaie utilisée en Pologne est le Zloty. 1€ = 4.17 Zloty (mars 2025). La monnaie divisionnaire est le Grosz. Les principales cartes bancaires sont acceptées dans bon nombre de magasins, restaurants à devises et dans les grands hôtels. Les chèques de voyage ne sont acceptés que dans les grandes banques et les grands hôtels.

Tenue vestimentaire : il est d'usage, en Europe de l'Est et centrale, de se vêtir élégamment lors des représentations dans les théâtres ou opéras de la ville.

Photo : tous les appareils photo et caméras sont autorisés. Il est nécessaire de les déclarer à la douane. Avant toute prise de vue, demandez leur consentement aux personnes que vous souhaitez photographier.

Pourboires : Le pourboire pour les chauffeurs et le(s) guide(s) locaux n'a aucun caractère d'obligation mais ils sont volontiers acceptés si vous êtes satisfait des services de vos guides et chauffeurs. Il est alors d'usage de donner environ 3 € par jour et par personne aux chauffeurs et 5 € par jour et par personne au(x) guide(s).

Téléphone : pour appeler la France depuis la Pologne, composer 0033, puis le numéro à 9 chiffres de votre correspondant (sans le 0 initial).

Électricité : le courant est de 220 volts. Les prises sont en principe identiques à celles que l'on trouve en France. Par précaution, il est préférable d'emporter un adaptateur pour prise américaine, car dans certains hôtels, il sera indispensable.

Adresses et numéro utiles :

- office de tourisme de Pologne 10 rue Saint Augustin 75002 Paris - Tél: 01.42.44.19.00
- Institut polonais 31, rue Jean Goujon 75008 Paris - Tél: 01.53.93.90.10
- ambassade de Pologne en France 1, rue de Talleyrand 75343 Paris Cedex 07 - Tél: 01.43.17.34.05
- ambassade de France à Varsovie - Tél: +48.22.529.30.00 - Fax: +48.22.529.30.04
- consulat général de France à Cracovie - Tél: +48.12.424.53.00 - Fax: +48.12.424.53.20

Visites : nous attirons votre attention sur le fait que les œuvres, artistes et courants artistiques cités dans nos programmes détaillés ne feront pas nécessairement l'objet d'un commentaire lors des visites des musées. Certaines œuvres peuvent également ne pas être exposées en raison de prêts ou de restauration. En fonction du temps dont vous disposerez, votre visite sera orientée sur une sélection d'œuvres.

Assurances

Pour votre confort et votre sécurité, l'assurance assistance/rapatriement est incluse dans le prix de voyage si vous résidez en Europe. Pour plus de garanties, nous vous recommandons de souscrire le jour de votre inscription une des assurances complémentaires annulation/interruption de voyage/bagage suivantes : Garantie multirisque pour les voyages supérieurs à 10 000 euros par personne * : 5,95 % du prix du voyage Annulation Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis). Bagages - En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne. - En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage). Interruption de voyage Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de : - maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche; - inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels; - une convocation à caractère impératif. Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit). Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance. Garantie multirisque * : 4,95 % du prix du voyage Annulation Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis). Remboursement maximum : 10 000 € par personne et 40 000 € par événement. Bagages - En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne. - En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage). Interruption de voyage Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de : - maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche; 11/14 Intermèdes - Agence commerciale : 10, rue de Mézières 75006 Paris - Tél. : 01 45 61 90 90 [Intermèdes](http://intermedes.com) - contact : info@intermedes.com - Siège social : 20/22 Rue des Petits Hôtels 75010 Paris RCS Paris B390 976 249 - N° de TVA intracommunautaire : FR 06 39 09 76 249 - SAS au capital de 285 651 € - IM 075100239 - Garantie Groupama - inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels; - une convocation à caractère impératif. Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit) à concurrence de 10 000 € par personne et 40 000 € par événement. Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance. Garantie Multirisque complémentaire carte bancaire * : 2,95 % du prix du voyage. Garanties identiques à l'assurance Multirisque, à condition que vous ayez réglé votre voyage au moyen d'une carte bancaire haut de gamme, comportant une garantie annulation. * Les garanties d'assurance sont soumises aux conditions générales de vente décrites dans les notices d'assurance. Le détail des garanties est disponible sur notre site internet [Intermèdes](http://intermedes.com), ou peut vous être envoyé sur simple demande. Vous disposez d'une faculté de renonciation définie par les articles L112-2-1 et L112-10 du Code des assurances à la suite de la souscription d'un contrat d'assurance.

Conformément aux dispositions de l'article L112-10 du Code des assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance constituant un complément d'un bien ou d'un service vendu par un intermédiaire, s'il justifie d'une garantie antérieure pour l'un des risques couverts par le présent contrat, peut renoncer à ce dernier, sans frais ni pénalités tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie. Cette renonciation doit intervenir dans un délai de 30 jours calendaires à compter de la conclusion du contrat et si la date du départ est supérieure à 30 jours.

La demande écrite doit être envoyée par mail à documents@intermedes.com ou par courrier à Intermèdes 10 rue de Mézières 75006 Paris.